



En  
éducation  
des adultes,  
**QUI GAGNE QUOI ?**



Vers des  
conditions  
gagnantes  
pour tous.



**34<sup>e</sup>** Colloque  
annuel

de l'Association  
canadienne d'éducation  
des adultes  
des universités  
de langue française

**16-17 novembre 1999**

**Pavillon La Laurentienne  
Université Laval, Québec**



**ACDÈAULF**

# Programme du colloque

## Le mardi 16 novembre

8 h 00	Accueil et inscription
9 h 00	Mot de bienvenue de la présidente de l'ACDEAULF, Jeannine Routhier  Présentation du programme du colloque, Bruno Déry, Direction générale de la formation continue, Université Laval
9 h 15	Illustration des thèmes des ateliers Animation Tac Com
9 h 30	<b>Conférence d'ouverture</b> Situation actuelle de l'éducation des adultes au Québec, Paul Inchauspé, conférencier invité
10 h 15	Pause santé
10 h 30	<b>Table ronde : « À qui profite la formation continue ? »</b>

**La formation continue** est-elle avantageuse pour l'étudiant, l'ordre professionnel ou l'institution d'enseignement? Qui en profite le plus? Comment faire pour que la formation continue soit avantageuse pour tous? Quelles sont les conditions qu'il faut réunir pour que chacun en sorte gagnant?

- François Tavenas, recteur, Université Laval
- Gérald Larose, ex-président, CSN
- Bernard Letendre, directeur général des ventes, Les Services Investors Itée
- Robert Martin, président de l'AGEEFEP, Université de Montréal
- Gaétan Boucher, président-directeur général, Fédération des collèges du Québec

12 h 00	Lunch Salle à manger du pavillon La Laurentienne
13 h 30	Ateliers « À qui profite la formation continue ? »

## Atelier 1 La formation continue payée et exigée par l'employeur

Le monde du travail est en constante évolution, l'employeur exige de plus en plus de formation de ses employés. Souvent l'employeur paie pour cette formation. **Qui en profite le plus ?**

- Pierre St-Laurent, directeur, module de gestion, Université du Québec à Rimouski
- Robin Côté, étudiant au Certificat en planification financière personnelle, directeur des ventes, succursale Lévis, Industrielle-Alliance
- Un représentant d'une entreprise

**Animateur :** Pierre Bégin, Centre universitaire des Appalaches

## Atelier 2 La formation continue institutionnelle

Les institutions d'enseignement offrent plusieurs programmes de formation continue qu'elles jugent pertinents. **Est-ce que ces formations sont vraiment adaptées à la clientèle visée ?**

- Louise Poulin, étudiante au Certificat en gestion des ressources humaines, Carrefour Jeunacte
- Johanne Deschamps, directrice du Service de l'éducation, FTQ
- Jacques Côté, coordonnateur à la formation, Cascades

**Animateur :** Bernard Demers, Université du Québec à Rimouski

## Atelier 3 La formation continue exigée par l'ordre professionnel

Afin de protéger la population, plusieurs ordres professionnels en sont venus à exiger de leurs membres de la formation continue. **Est-ce que cela avantage le membre de l'ordre ou l'institution d'enseignement ?**

- Sylvain Perreault, denturologiste, membre de l'Ordre des denturologistes du Québec
- Pierre Chagnon, directeur du Service de formation, Barreau du Québec
- Marianne Xhignesse, directrice du Centre de formation continue, Faculté de médecine, Université de Sherbrooke

**Animatrice :** France Bilodeau, Télé-Université

15 h 00	Pause santé
15 h 30	<b>Conférence</b> « Que pensez-vous de la formation continue au Québec? »
16 h 30	Assemblée générale de l'ACDEAULF
17 h 15	Cocktail Remise du prix de l'ACDEAULF
18 h 00	Banquet de l'ACDEAULF

## Le mercredi 17 novembre

8 h 00	Accueil : café, jus, brioches
9 h 00	<b>Panel</b> animé par Paul Inchauspé faisant intervenir les participants dans la salle sur la question : « <b>Quelles sont les conditions gagnantes en formation continue ?</b> »

**Sur le panel,** des représentants :

- du Conseil interprofessionnel : André Gariépy, directeur général
- du ministère de l'Éducation : Alain Mercier, directeur de la formation générale des adultes
- de l'Université Laval : Pierre Dionne, directeur général, Direction générale de la formation continue
- du Conseil supérieur de l'éducation : Céline St-Pierre, présidente
- du Centre hospitalier L.-H.-Lafontaine : Jean-Claude Laurin, directeur du développement et de la formation

10 h 30	Pause santé
10 h 45	Compte rendu des ateliers par chacun des « rapporteurs » d'atelier
11 h 15	Synthèse du colloque par Paul Inchauspé
11 h 45	Allocution de clôture de la présidente de l'ACDEAULF, Jeannine Routhier
12 h 00	Fin du colloque

# Fiche d'inscription

(en lettres moulées s.v.p.)

Faites parvenir votre fiche d'inscription, accompagnée de votre chèque, avant le 5 novembre 1999 à :

**L'ACDEAULF**  
**511, rue Carrière**  
**Saint-Louis-de-France (Québec)**  
**G8T 7Y7**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courrier électronique : \_\_\_\_\_

## Je désire participer à l'atelier suivant :

1<sup>er</sup> choix :  Atelier 1     Atelier 2     Atelier 3

2<sup>e</sup> choix :  Atelier 1     Atelier 2     Atelier 3

## Je serai présent(e) au banquet de l'ACDEAULF

oui                                       non

## Je souhaiterais obtenir un plan du campus de l'Université Laval

oui                                       non

## Je désire recevoir une vignette de stationnement (coût 7,50 \$)

oui                                       non

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date



**34<sup>e</sup> Colloque  
annuel**

de l'Association  
canadienne d'éducation  
des adultes  
des universités  
de langue française

**16-17 novembre 1999**

**Pavillon La Laurentienne  
Université Laval  
Québec**

**ACDÈAULF**

# Comité organisateur

**Bruno Déry**

Président du colloque  
Université Laval

**Pierre Bégin**

Centre universitaire  
des Appalaches

**France Bilodeau**

Télé-Université

**Josée Charbonneau**

Université Laval

**Bernard Demers**

Université du Québec  
à Rimouski



---

## Inscription 225 \$

Les coûts comprennent les frais d'inscription au colloque, les pauses santé, le lunch, le cocktail et le banquet ainsi que la TPS (7 %, n° 136673035) et la TVQ (7,5 %, n° 1016196530).

Si vous ne souhaitez pas participer au banquet de l'ACDEAULF, vous devez soustraire 35 \$ aux coûts d'inscription (total : 190 \$).

---

## Modalités d'inscription

Le nombre d'inscriptions étant limité, nous vous prions d'acheminer votre demande dûment remplie et accompagnée d'un chèque de 225 \$ à l'ordre de l'ACDEAULF, au plus tard 10 jours ouvrables avant le colloque. Un reçu officiel vous sera remis sur place.

---

## Annulation

Pour se désister, le participant doit aviser l'ACDEAULF 10 jours ouvrables avant le début de l'activité. En cas d'annulation, entre 5 et 10 jours précédant le début de l'activité, un montant représentant 50 % du coût total du colloque sera retenu. En deçà de ce délai, il n'y aura aucun remboursement. Toutefois, une personne inscrite peut se faire remplacer, sans frais, en avisant l'ACDEAULF au plus tard la veille du colloque.

---

## Stationnement

Vous pourrez vous procurer une vignette de stationnement, au secrétariat du colloque du pavillon La Laurentienne, au coût de 7,50 \$, valide pour les 16 et 17 novembre 1999.

---

## Renseignements

Secrétariat de l'ACDEAULF

Téléphone : (819) 371.9899

Télécopieur : (819) 371.1265

Courriel : [acdeaulf@uqtr.quebec.ca](mailto:acdeaulf@uqtr.quebec.ca)